

# Ali Bongo peut-il « être la et rester la » ?

**Au mépris de la loi qui interdit l'accès à la compétition à « toute personne ayant acquis la nationalité gabonaise », l'actuel chef de l'Etat est allé remettre son dossier de candidature au président de la Cenap, le week-end passé. Son tête-à-tête avec le président de cette institution serait-t-il la première étape d'un plan de fraude orchestré pour « voler la victoire » au peuple gabonais ?**

## Raymond Mbeng

La folklorisation de la vie politique et la dégénérescence en télé-réalité de la fonction présidentielle n'auront jamais été, dans l'histoire de notre pays, aussi sublimement indécentes qu'avec la mandature d'Ali Bongo. Samedi 09 juillet 2016, l'enfant-roi s'est encore mis en scène, transformant en une gigantesque feria tropicale, un moment républicain habituellement délié de fantaisie et fort économe en cymbales et tambours. Pour aller déposer son dossier de candidature à la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cenap), il aura fallu à Ali Bongo, pas moins qu'une marche populaire, un meeting et des slogans en guise de réconfort aux partisans d'une majorité aux abois. Un certificat de nationalité pour quoi faire, sinon conforter les soupçons sur la nationalité douteuse d'Ali Bongo ? De mémoire de terriens, on pensait avoir tout vu avec cet homme défiant tous les standards de la médiocrité politique, voire humaine. Il faut croire que même la médiocrité sait se réinventer, surtout lorsqu'elle est entretenue par de mauvais conseillers, ces « bons vieux », dont la naïveté d'Ali Bongo salue les mérites. Aussi, loin qu'on s'en souvienne, en effet, jamais – ici ou ailleurs – on n'avait vu un aspirant au fauteuil présidentiel se faire accompagner d'une escorte aussi nombreuse que pétaradante pour accomplir une formalité telle que la remise de son dossier de candidature. Cette pseudo démonstration de force, véritable



Ces Gabonais sont à la recherche d'un président de la République et non d'un chef de clan.

est le symptôme de l'angoisse pré-électorale en mode suraigu au sein du camp présidentiel. De cette comédie de la peur jouée du lycée Charles Ntchoréré au Rond-point de la Démocratie, on retiendra qu'Ali Bongo et ses amis sont déterminés à tricher pour conserver le pouvoir. Car, le candidat du PDG multiplie les signes annonciateurs d'un processus électoral vicié, orienté et taillé de telle sorte qu'il n'y ait plus de suspense quant à l'issue du scrutin prévu le 27 août prochain. On sait, en effet, que samedi passé, l'enfant-roi a remis à René Aboghé Ella un dossier illégalement recevable, puisque « malade » (Dixit Léon Paul Ngoulakia). Incapable de justifier légalement son lien avec le Gabon, Ali Bongo pense naïvement que ce sont les marches de soutien qui confèrent l'éligibilité aux candidats. De maladroites incohérences, Ali Bongo est entrain de multi-

plier les charges contre sa candidature, tellement la fortune et la légalité lui sont contraires, si flagrante est son incapacité à justifier son lien avec le Gabon. Ne craignant jamais le ridicule, le chef de l'Etat a fait cette confession : « Je viens d'où ? Du Gabon ». Où ça le Gabon ? Quelle en est la trace légale ? N'importe qui peut affirmer qu'il vient du Gabon, mais tout le monde ne peut pas fournir des éléments de preuve pour soutenir une telle assertion. Et tout compte fait, Ali Bongo sait-il que pour les candidats à l'élection présidentielle, il importe moins de venir « raconter sa vie » que d'apporter les documents « en bonne et due forme » exigés par la loi électorale ? Ali Bongo, manifestement, n'est pas en mesure de présenter un dossier de candidature le rendant apte à participer à l'élection présidentielle du 27 août 2016. Ce n'est pas en embauchant la jeunesse désœuvrée pour 20 000 Fcfa qu'il réussira à régulariser



La marche pour la défense des privilèges et non pour le développement du Gabon.

son dossier. Et la validation de dossiers n'est pas une affaire de popularité de tel ou tel candidat, l'éligibilité procède de l'accord du candidat avec le dispositif juridique régissant la préparation, l'organisation et la proclamation de l'élection présidentielle. Même si un million de Gabonais l'avaient accompagné, cela n'aurait rien changé au fond du problème : Ali Bongo n'a pas d'acte de naissance, du moins ses origines sont toujours estampillées « douteuses » jusqu'à preuve du contraire. Guy Nzouba Ndama, au cours d'un entretien avec Denise Epote a affirmé qu'Ali est bel et bien un biafrais adopté par la famille Bongo. Ce qui est malheureux, c'est que ses « nouveaux parents » ne lui ont même pas établi un jugement d'adoption. Une situation qui a fait qu'Annie Ngozi Okonkwo retrouve les siens au Nigéria. Du moment qu'elle n'attachait plus aucune importance à cette famille immorale. Elle a même fini par éprouver pour ces gens sans

apparaît l'incongruité de la marche de soutien des Alain-Claude Bilié-By-Nzé, Ali Akbar Onanga Y'obegue et consorts qui ont confondu les délires d'un congrès d'investiture du PDG avec le dépôt de candidature, qui pouvait et devait se passer de toute cette bruyante animation. Comme s'il s'agissait d'un opposant qui avait peur de se voir empêcher de déposer sa candidature par les Forces de l'ordre. Ainsi qu'on le voit, Ali Bongo ne trompe plus personne, même

s'il ne semble pas éprouver la moindre honte pour son régime de terreur, les Gabonais savent désormais que le président de la République par défaut déploiera tous les artifices – rhétoriques, financiers, militaires et policiers – pour conserver un pouvoir détenu et exercé arbitrairement. Sous des faux airs de démocrate, l'homme aux multiples documents de naissance a ponctué son intervention du Rond-point de la Démocratie en glissant : « Moi, Ali, je ne crains que vous, je ne crains que la sanction de mon peuple ». Feignant d'ignorer que c'est ce même peuple, et pas un autre, qui avait « solennellement » adopté le 26 mars 1991 la Constitution qui dispose en son article 10, alinéa 3 que toute « personne ayant acquis la nationalité gabonaise ne peut se présenter comme candidat à la présidence de la République ». Le peuple a déjà sanctionné le cruel Ali Bongo qui, depuis 2009, règle des comptes à ses compatriotes. Question : Pourquoi et pour qui est-il devenu président de la République ou s'apprête-t-il à solliciter les suffrages des Gabonais ? ■

## Pitoyable Ali Bongo !

R.M

Contesté par l'opinion nationale, moqué par la presse étrangère (Marianne, Le Monde, Rfi, Africa 24, les journalistes béninois de Sikka TV et même ABC des Etats-Unis), Ali Bongo va de dégringolades en chute libre et ne sait plus à quel saint se vouer. Ou plutôt, il se cramponne à l'argent pour s'octroyer un semblant de popularité. N'hésitant pas à puiser dans les caisses de l'Etat, l'enfant-roi a arrosé de billets de banque les jeunes qui sont allés marcher à ses côtés, samedi 09 juillet 2016, au cours de sa désormais célèbre « marche vers l'inconnu ». Ses des idées qui circulent depuis le week-end, on voit des ado-